

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 464 899

A1

**DEMANDE
DE BREVET D'INVENTION**

(21) **N° 79 22959**

(54) **Perfectionnement aux tables à rouleaux.**

(51) **Classification internationale (Int. Cl. 3). B 65 G 13/11.**

(22) **Date de dépôt..... 14 septembre 1979.**

(33) (32) (31) **Priorité revendiquée :**

(41) **Date de la mise à la disposition du
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 12 du 20-3-1981.**

(71) **Déposant : SA MARTIN, résidant en France.**

(72) **Invention de : Bernard Capdeboscq et René-Pierre Thomas.**

(73) **Titulaire : *Idem* (71)**

(74) **Mandataire : Louis Dupuy, Creusot-Loire,
15, rue Pasquier, 75008 Paris.**

La présente invention se rapporte à une table à rouleaux bidirectionnelle permettant un transfert de produits, tels que par exemple des feuilles ou des paquets, dans deux directions orthogonales.

- On connaît une table à rouleaux telle que celle équipant 5 une machine d'empilage de plaques décrite dans le brevet français N°. 79 17981 de la demanderesse. Une telle table est équipée de rouleaux axés selon la direction d'arrivée des plaques, de sorte que l'on puisse évacuer la pile terminée sur le convoyeur situé dans la direction orthogonale à la direction d'arrivée des plaques.
- 10 Lorsque l'on veut utiliser une telle machine en machine de transfert de paquets par exemple, il est nécessaire de pouvoir effectuer ce transfert en ligne, c'est-à-dire dans la direction incidente, et non pas dans la direction perpendiculaire à celle-ci comme c'était le cas précédemment. On doit alors remplacer la table à rouleaux en 15 place par une autre table à rouleaux axés orthogonalement à la direction incidente, ce qui alourdit l'installation et introduit une importante perte de temps.

- La table à rouleaux bidirectionnelle de l'invention permet d'effectuer ce genre de changement de fonction de façon simple et 20 particulièrement rapide.

Elle est caractérisée en ce qu'elle comporte plusieurs éléments de table coplanaires, dont une face (recto) est équipée de rouleaux axés selon une première direction et dont l'autre face (verso) est équipée de rouleaux axés selon une direction orthogonale à la 25 première, et en ce qu'elle est équipée de moyens de retournement desdits éléments de table.

L'invention sera explicitée plus en détails à l'aide de la description suivante d'un exemple de réalisation, en référence aux dessins annexés dans lesquels :

.../...

- la figure 1 est une vue perspective partielle de la table à rouleaux de l'invention, en position de première direction ;
- la figure 2 est une vue schématique de dessus de la table à rouleaux de l'invention, en position de seconde direction.

5 En se reportant à l'ensemble des figures, la table à rouleaux bidirectionnelle de l'invention est composée de trois éléments coplanaires (1, 2, 3) porteurs de rouleaux dont une face (recto) est constituée par une poutre en U (4) portant une série de petits rouleaux longitudinaux 5, et dont l'autre face (verso) comporte deux 10 plaquettes longitudinales 6, soudées à chaque extrémité de la poutre 4, et portant de longs rouleaux transversaux 7, au nombre de trois dans l'exemple représenté.

Chacun des éléments porteurs (1, 2, 3) peut tourner autour d'un axe transversal 8 tourillonnant dans le chassis 9 de la table.

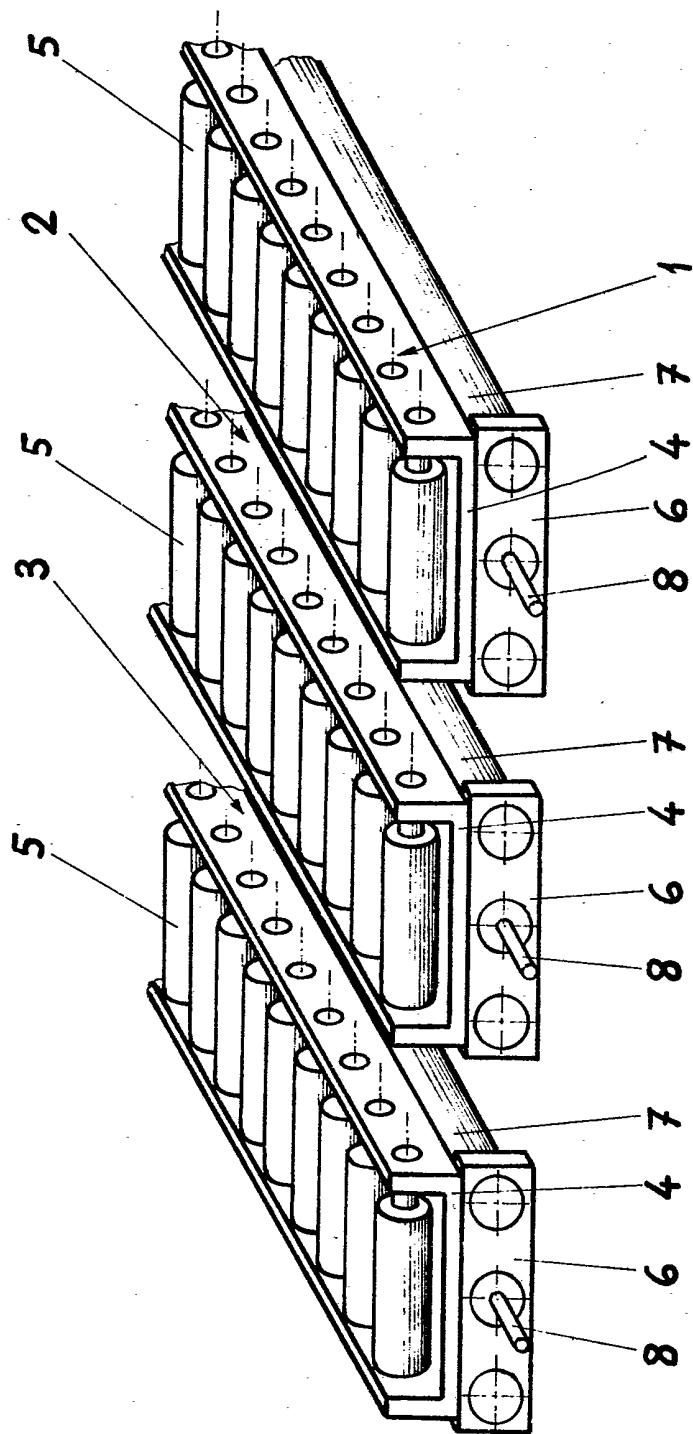
15 De manière à pouvoir effectuer simultanément et en une seule commande le retournement des trois éléments (1,2,3) lorsque l'on désire passer de la position de la figure 1, correspondant au fonctionnement de la table dans la direction transversale, à la position de la figure 2, correspondant au fonctionnement de la table dans 20 la direction longitudinale, et vice-versa, on a fixé à chaque axe 8 une roue dentée 10 sur lesquelles vient s'engrèner une crémaillère commune 11. Le déplacement de la crémaillère 11 d'un demi-développement des roues dentées 10 provoquera le retournement simultané des 25 trois éléments porteurs (1,2,3) et donc le changement de direction de fonctionnement de la table à rouleaux.

L'invention trouve une application intéressante dans l'industrie du façonnage et de la manutention de caisses en carton ondulé.

REVENDICATIONS

1. Table à rouleaux bi-directionnelle, caractérisée en ce qu'elle comporte plusieurs éléments de table (1, 2, 3) coplanaires, dont une face (recto) est équipée de rouleaux (5) axés selon une première direction et dont l'autre face (verso) est équipée de rouleaux (7) axés selon une seconde direction orthogonale à la première, et en ce qu'elle est équipée de moyens (8, 10, 11) de retournement desdits éléments de table.
2. Table à rouleaux bi-directionnelle selon la revendication 1, caractérisée en ce que chaque élément (1, 2, 3) a sa première face (recto) constituée par une poutre en U (4) portant une série de rouleaux axés selon une première direction et sa seconde face (verso) comportant deux plaquettes d'extrémité (6) portant une série de rouleaux axés selon une seconde direction orthogonale à la première.
- 15 3. Table à rouleaux bi-directionnelle selon la revendication 1 ou la revendication 2, caractérisée en ce que lesdits moyens de retournement comportent un axe (8) de rotation de chacun desdits éléments (1, 2, 3).
- 20 4. Table à rouleaux selon la revendication 3, caractérisée en ce que chacun desdits axes (8) est relié à une commande commune (11) de rotation.
- 25 5. Machine d'empilage de produits en plaques, feuilles, ou analogues, ainsi que de transfert de paquets, ou autres, du type selon lequel l'évacuation des piles lors de l'utilisation de la machine en empileuse s'effectue dans une direction orthogonale à celle d'évacuation des paquets, ou autres, lors de l'utilisation de la machine en machine de transfert, caractérisée en ce qu'elle est équipée d'une table à rouleaux bidirectionnelle selon l'une quelconque des revendications 1 à 4.

Fig. 1



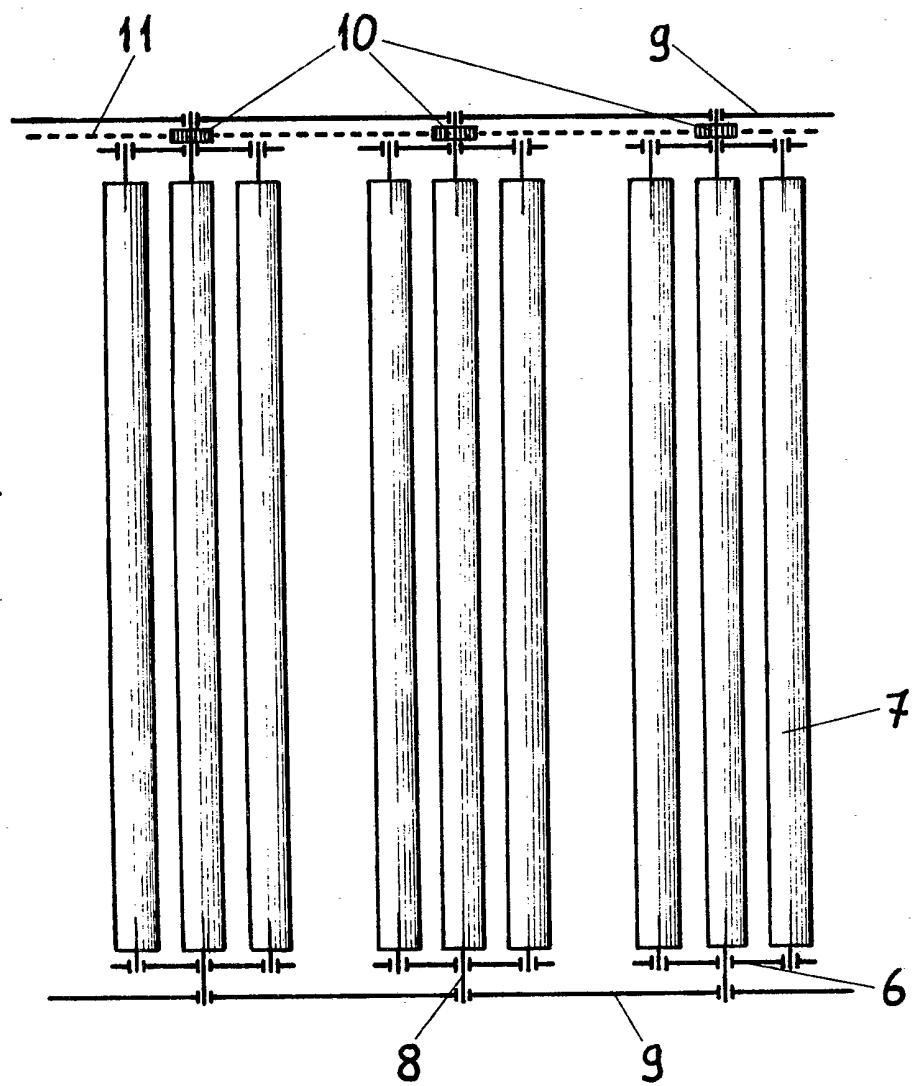


Fig. 2